

27 octobre 2017

Un nouveau plan d'investissements pour la SNCB, au bénéfice des voyageurs

Via son nouveau plan d'investissements, approuvé ce jour par son Conseil d'administration, la SNCB va investir 3,2 milliards sur la période 2018-2022 pour rendre un meilleur service à ses voyageurs. L'ensemble de ces investissements se concentrent sur les trois activités de base de l'entreprise : le transport de voyageurs, leur accueil dans des gares fonctionnelles, ainsi que la gestion et l'entretien du matériel.

Des voyageurs emmenés à destination de manière sûre, ponctuelle et confortable

Actuellement, 40 % du parc de matériel roulant de la SNCB a plus de 30 ans. Afin de moderniser et renouveler son parc de voitures et de locomotives ainsi que de réduire cette part du matériel ancien à 20% d'ici 2023, la SNCB va investir de l'ordre de 2 milliards d'euros sur la période 2018-2022, soit environ deux tiers du budget global du plan.

Concrètement, la SNCB investit dans du nouveau matériel M7 afin de remplacer le matériel obsolète. Cela va également lui permettre de répondre à la croissance de l'offre de trains et du nombre de ses clients dans les années futures. 20.000 places supplémentaires sont ainsi prévues à l'horizon 2022 (dont déjà 10.000 pour 2020). En plus de ces investissements dans le nouveau matériel, le matériel arrivé à mi-vie sera quant à lui complètement modernisé.

Ces investissements contribuent en même temps aux engagements importants en matière de sécurité qui consistent à voir l'ensemble du parc de matériel équipé de l'ETCS (« European Train Control System ») à l'horizon 2023 afin d'améliorer encore la sécurité d'exploitation.

D'autres investissements renforçant la qualité du service aux voyageurs seront réalisés. Un accent tout particulier sera mis sur la digitalisation et les nouvelles technologies dans le domaine de l'information aux voyageurs :

- afin de répondre au mieux à aux attentes des clients et de rendre leur voyage plus confortable et serein, la SNCB va continuer à investir pour fournir à ses clients, en temps réel, une information de qualité, précise et cohérente ;
- la SNCB va continuer à adapter ses canaux de vente en fonction de ces attentes. Un nouveau site web de vente verra le jour mi-2018.

Un accueil convivial dans des gares fonctionnelles

Afin d'accueillir ses clients dans les meilleures conditions, la SNCB pourra bénéficier de l'apport du financement complémentaire du milliard « vertueux ». Grâce à ce financement et aux dotations classiques d'investissement, ce sont près de 600 millions d'euros qui seront investis dans l'accueil aux voyageurs sur la période 2018-2022.

La poursuite des travaux entamés dans les grandes gares sera assurée (Gand-Saint-Pierre, Mons, Malines, etc.). Pour les nouveaux projets, l'accent sera mis sur des investissements correctement dimensionnés au bénéfice d'un plus grand nombre de gares et points d'arrêt. Ils seront d'abord orientés vers le besoin fonctionnel et le confort du client. Ces

investissements s'articulent autour de 3 axes principaux : les infrastructures de gares, les parkings voitures/vélos ainsi que les quais.

Les infrastructures de gares seront optimisées et seront plus fonctionnelles, notamment via l'introduction du concept de gares standard et l'amélioration de la signalétique pour faciliter le trajet du client. Une attention toute particulière sera accordée aux haltes et quais du RER ainsi qu'à ceux des autres réseaux suburbains.

Quant aux places de parking, elles jouent un rôle clé dans l'intermodalité. La SNCB veille à développer son offre de parking en plus de son offre de trains (le 10 décembre prochain, le Plan de transport sera renforcé de 5,1%), avec 10.000 places de parking supplémentaires d'ici 2022. Pour garantir un plus grand nombre de places de stationnement à ses clients, davantage de parkings seront équipés de barrières d'accès.

Toujours dans cette volonté de faciliter la mobilité, la SNCB va augmenter le nombre de places de parking pour les deux roues. D'ici 2022, 10.000 places supplémentaires seront créées, pour atteindre 104.000 places.

La SNCB va également accorder une attention particulière aux quais et à leur aménagement. Au cours de ces 5 prochaines années, les quais de 7 gares ou points d'arrêt supplémentaires en moyenne par an seront rehaussés. A l'horizon 2022, les quais seront à une hauteur de 76 cm dans plus de 200 gares. L'accessibilité est aussi un point d'attention pour la SNCB. Afin de permettre au plus grand nombre de voyageurs d'accéder facilement aux quais, la SNCB va augmenter le nombre d'ascenseurs (de 250 actuellement à 350 unités en 2022) et le nombre d'escalators (de 310 à 385 unités) dans ses gares. En outre, un système de plateformes élévatrices plus légères est en phase de test sur la ligne 161 et sera déployé progressivement.

Outre ces déploiements, il y aura des investissements spécifiques pour les personnes à mobilité réduite. D'ici 2022, 25 gares supplémentaires seront totalement accessibles aux PMR (5 gares supplémentaires en moyenne par an).

Une gestion, un entretien et un renouvellement des trains plus efficaces et judicieux

Les ateliers ainsi que les centres de maintenance du matériel roulant (postes d'entretien, car-wash, etc.) constituent un pilier important pour assurer une bonne qualité du service au client (fiabilité, propreté et disponibilité du matériel). Dans ce but, de nouveaux ateliers ou extensions d'atelier ont été construits ou sont en cours d'achèvement.

Parallèlement, les bâtiments et équipements industriels des autres ateliers seront adaptés aux évolutions des technologies et du parc du matériel à entretenir (en particulier les nouveaux trains M7). Des installations pour la maintenance du matériel roulant ayant un impact direct pour le voyageur (car-wash, nettoyage intérieur des trains, etc.), sont également incluses dans le plan. Au total, un budget de près de 300 millions est prévu pour l'ensemble des investissements en lien avec les ateliers.

Ces trois métiers doivent être soutenus par une organisation, une infrastructure et une application informatiques efficaces

La SNCB va revoir en profondeur les processus de l'entreprise et les digitaliser : la révision des processus de planification du personnel roulant, d'entretien du matériel, de gestion des bâtiments, des ressources humaines, etc. En même temps, tant l'organisation que l'architecture et les applications IT seront fondamentalement revues et optimisées.

Prochaines étapes

Ce plan d'investissements, approuvé par le Conseil d'Administration de la SNCB ce vendredi 27 octobre, va maintenant être soumis aux instances compétentes et devra être approuvé en dernière instance par le Gouvernement fédéral.

Le ministre de la Mobilité, François Bellot, souligne les éléments suivants : « Le Gouvernement avait demandé à la SNCB de mettre le client au centre de ses préoccupations. Je me réjouis que les investissements qui viennent d'être approuvés par le Conseil d'administration répondent à cette demande. Ainsi, nous allons nettement améliorer le confort et le quotidien du voyageur et l'attractivité de la SNCB en investissant dans du nouveau matériel roulant, dans des gares fonctionnelles, plus agréables et plus sûres, des parkings pour voitures et autres infrastructures d'accueil pour les vélos. Ceci venant compléter une augmentation de 5% du nombre de trains/km, cela démontre que le client est le principal bénéficiaire d'une utilisation plus efficace des moyens ».

Service de presse SNCB : Thierry Ney : +32 2 528 30 03 – presse@sncb.be – www.sncb.be